AVIS DE PUBLICITE – PROCEDURE ADAPTEE

1 – Organisme qui passe le marché : COMMUNE DE CHOMELIX

Le Bourg

43500 Chomelix - Tel: 04 71 03 63 10

2 – Personne responsable du marché : Madame BEYSSAC Roselyne – Maire

3 – Procédure de passation du marché : PROCEDURE ADAPTEE (articles L 2123-1 et R 2123-1 à

3 du Code de la commande publique)

4 – Objet du marché : Agrandissement salle d'accueil et d'animation

5 – Nombre et désignation des lots répartis en 11 lots

Lot 1 – AMENAGEMENTS EXTERIEURS VOIRIE

Lot 2 - GROS - OEUVRE

Lot 3 - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE

Lot 4 – ENDUITS DE FACADE

Lot 5 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

Lot 6 – SERRURERIE

Lot 7 – MENUISERIES INTERIEURES

Lot 8 – PLATRERIE - PEINTURE

Lot 9 – CARRELAGE

Lot 10 - CHAUFFAGE - VMC - PLOMBERIE - SANITAIRE

Lot 11 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES

6 - Délai d'exécution : 6 mois + 1 mois de préparation hors congés légaux et hors intempéries

Démarrage des travaux : 4^{ème} trimestre 2020

7 - Justifications à produire : DC1 – DC2

Documents à produire dans tous les cas à l'attribution du marché : Attestations fiscales et sociales – attestations d'assurances.

8 - Critères de jugement des offres: Prix 60 % - Valeur technique de l'offre : 40%

9 – Réception des offres : MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 AVANT 12 HEURES

Dépôt électronique à l'adresse suivante : http://marchespublics.cdg43.fr

Délai de validité des offres : 90 Jours à compter de la date limite de réception des offres

10 – Date d'envoi de l'avis de publication : VENDREDI 31 JUILLET 2020

11 - Retrait du dossier et renseignements :

Plateforme de dématérialisation : http://marchespublics.cdg43.fr